



MOBILISÉ-E-S POUR NE PAS OUBLIER

20 ans après l'assassinat de nos collègues, notre peine reste entière, notre colère, face à l'état de nos services et aux attaques permanentes dont ils font l'objet, est renforcée.

Le 2 septembre 2004, Sylvie Trémouille, Contrôleuse du travail et Daniel Buffière, Responsable du service contrôle de la Mutualité Sociale Agricole, étaient assassinés par un exploitant agricole à Saussignac (Dordogne), alors qu'ils procédaient à un contrôle. 20 ans après, nous voulons d'abord rendre hommage à nos collègues assassiné.es et réaffirmer notre soutien à leurs proches. Nous avons également une pensée toute fraternelle à l'égard des collègues directs ou proches de Sylvie et Daniel qui pour certain.es exercent toujours ce métier, et qui ont subi dans de telles circonstances un traumatisme immense.

Au-delà de notre tristesse, nous sommes en colère et nous appelons à la mobilisation en défense de l'inspection du travail.

En septembre 2004, nous dénoncions le traitement médiatique de l'assassinat de nos collègues qui n'était ni un fait divers, ni la conséquence funeste de la crise du monde agricole, comme les syndicats patronaux agricoles et les ministres d'alors ont vite cherché à le prétendre. 10 ans plus tard, le 2 septembre 2014, nous dénoncions fermement les attaques dont l'inspection du travail était l'objet. Qu'en est-il en 2024 ? Des agriculteurs en colère ont pendu et éviscéré un sanglier devant des locaux de l'inspection du travail, des lignes rouges à ne pas franchir sont tracées devant des exploitations agricoles pour entraver les contrôles, des menaces particulièrement claires sont diffusées sur les réseaux sociaux, ce qui n'a donné lieu à aucune réaction de la Ministre en charge du Travail ! Les situations d'obstacles, d'outrages et autres agressions se sont multipliées !

Le 2 septembre 2014, nous dénoncions également la situation de nos effectifs que nous jugeons catastrophique puisque seul.es 2300 agent.es étaient en charge du contrôle des entreprises et des conditions de travail des 18 millions de salarié.es du secteur privé. Qu'en est-il en 2024 ? Il reste moins de 1700 agent.es de contrôle, alors même que le nombre des salarié.es du secteur privé a augmenté, à plus de 21 millions !

En 2004, comme en 2014, nous dénoncions enfin les insuffisances du droit pénal du travail que nous jugeons « piétiné de toute part ». Qu'en est-il en 2024 ? Aucune réelle amélioration du côté des sanctions de la délinquance patronale et des procédures toujours aussi peu suivies, y compris en cas d'accidents du travail mortels ou graves, toujours traités comme de simples faits divers !

Alors, si nous sommes tristes, nous sommes également en colère et mobilisé.es pour la défense d'un code du travail réellement protecteur des salarié.es, de nos missions, au service de tou.te.s les travailleur.se.s, de leur santé et de leur dignité. Menacé.es, malmené.es, délégitimé.es, nous refusons qu'un autre drame ne survienne et nous sommes également mobilisé.es pour nos conditions de travail !

Nous appelons nos collègues à organiser dans chaque DDETS, dans chaque DDETSPP, dans chaque DR(I)EETS, dans chaque DEETS, un temps de recueillement revendicatif le 2 septembre 2024 et à participer à une journée nationale de mobilisation, à Paris, le 10 septembre 2024 :

- Rassemblement devant le Ministère du Travail, à 11 heures ;
- Échanges entre collègues, à 14 heures ;
- Réunion publique autour de la défense des missions de contrôle, à 17 heures.

Les 2 et 10 septembre 2024, rendons hommage à Sylvie Trémouille et Daniel Buffière. Tou.te.s ensemble, réaffirmons la légitimité des missions de contrôle, défendons l'inspection du travail et retrouvons-nous autour de nos revendications !

NB. Les absences pourront être couvertes par chèques syndicaux ; un préavis de grève sera également déposé. Pour l'organisation du déplacement à Paris et la prise en charge des frais de transports, s'adresser aux militant.es locaux.ales et/ou à nos organisations syndicales.